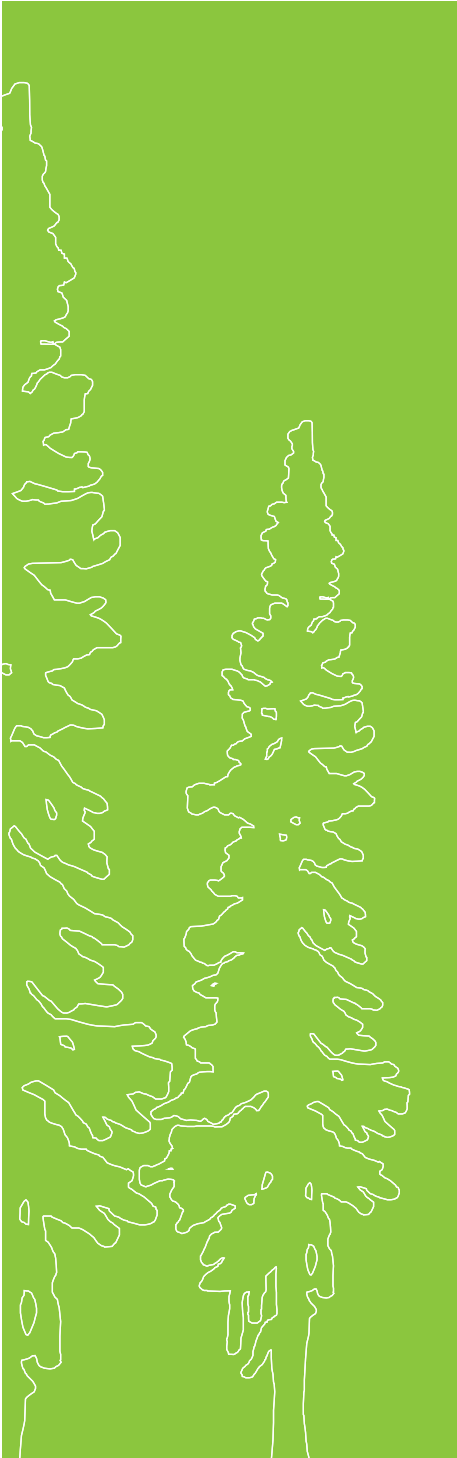


BUDGET 2011 : recommandations de l'apfc pour une industrie forestière de nouvelle génération



L'industrie canadienne des produits forestiers est un pilier économique du Canada rural et de l'économie du pays en général. Elle représente douze pour cent du PIB manufacturier, emploie directement 240 000 Canadiens d'un océan à l'autre et constitue le poumon économique de 200 collectivités partout au pays. Pour ces employés et localités, les deux dernières années ont été difficiles.

Si l'industrie a appris une chose au cours du ralentissement économique, c'est que continuer comme si de rien n'était n'est plus possible. Depuis deux ans, elle s'est efforcée de redresser les choses pour l'avenir. Pour l'industrie, ça signifie faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer sa position concurrentielle, en tirant la valeur maximale de chaque arbre récolté, pour utiliser son rendement environnemental comme avantage concurrentiel et pour concrétiser le potentiel des nouveaux marchés à forte croissance.

Ensemble, ces impératifs constituent la stratégie de transformation de l'industrie. À la base de chacun se trouve une série d'initiatives pour lesquelles l'industrie et le gouvernement peuvent collaborer afin d'accélérer la transformation vers une industrie renouvelée et solide. Le gouvernement fédéral peut en particulier appuyer la transformation économique et écologique de l'industrie par les moyens suivants :

1. Appuyer l'initiative de l'industrie visant à extraire la valeur maximale de la ressource en améliorant l'accès au capital et en atténuant les risques associés à l'adoption de nouvelles technologies prometteuses :

- en mettant à profit le succès sans précédent du programme d'investissement dans la transformation de l'industrie forestière, par l'injection d'une somme additionnelle de 300 millions de dollars.
- en ouvrant le potentiel inexploité du Fonds de biocarburants ProGen de TDDC (500 millions de dollars) à toutes les bio-énergies et biotechnologies afin que le fonds serve à faire progresser des projets prêts à démarrer qui maintiendraient des emplois au Canada rural.

2. Renouveler le financement et raffiner l'objectif des programmes actuels en matière de développement des marchés, d'environnement et d'innovation comme le programme d'exportation de Produits de bois canadien, l'initiative Le bois d'abord, le programme Valeur au bois, le Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier et le programme des technologies transformatrices de FPInnovations.

- Le gouvernement devrait participer, avec l'industrie, à la mise en œuvre de l'Entente sur la forêt boréale canadienne pour contribuer à exploiter son important potentiel sur le marché.
- Pour s'assurer que la R&D essentielle qui induit notre transformation se poursuit, le gouvernement devrait s'engager à un partenariat de recherche et de développement à long terme avec l'industrie.

En s'associant à l'industrie et en agissant pour appliquer ces recommandations, le gouvernement peut contribuer à créer une industrie des produits forestiers de nouvelle génération, capable d'attirer les investissements privés et de procurer des avantages économiques, sociaux et environnementaux soutenus.